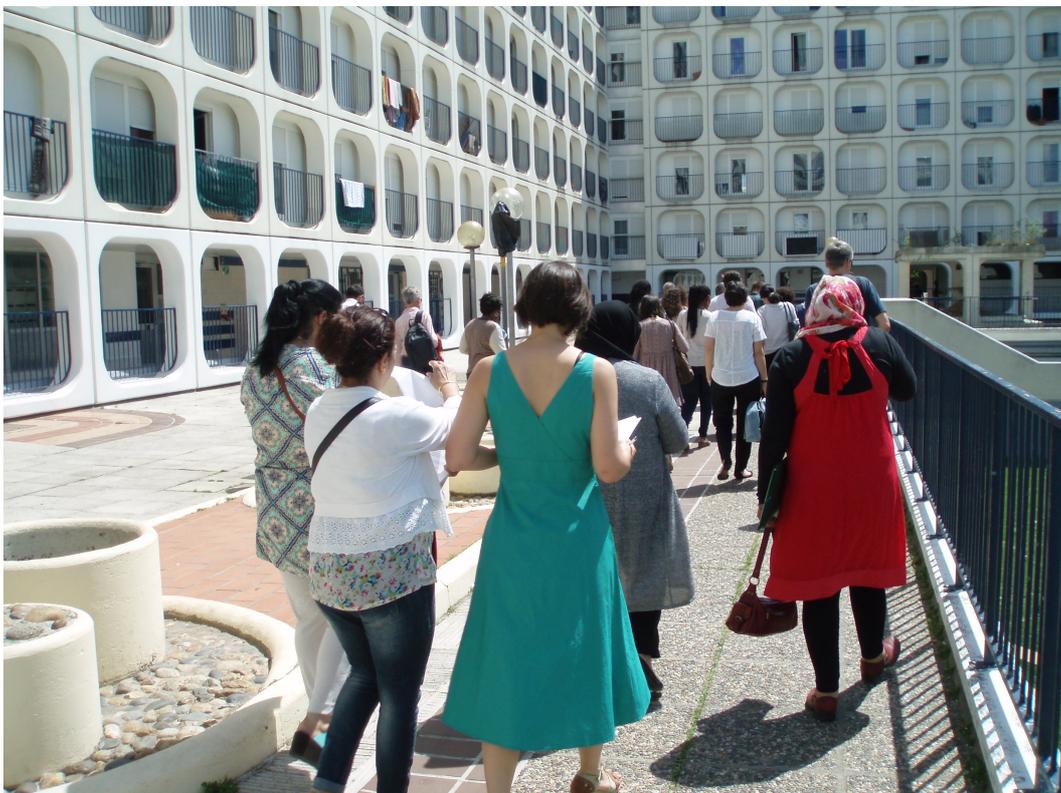


Quand les femmes changent la ville

Rapport de l'expérimentation nationale de marches exploratoires

Remis à Madame Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des
Droits des femmes

à Monsieur Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
à Madame Hélène Geoffroy, Secrétaire d'État à la Ville



Le 20 septembre 2016

Préface

Les espaces publics constituent le maillage de la ville. A différentes échelles, de différentes natures, ils constituent un enjeu incontournable de la manière dont les femmes et les hommes vivent la ville et se vivent dans la ville. Ces espaces sont le reflet de notre vision de la société et le lieu où nous construisons aussi notre citoyenneté, notre relation aux autres. La manière dont ils sont conçus favorise, ou non, le vivre-ensemble à travers la diversité des pratiques et leur appropriation par toutes les catégories de population.

On a trop souvent construit la ville avec un regard technique, sans prendre en compte les usages de ceux qui y habitent. Pourtant, le regard des habitant-e-s est précieux, car leur pratique quotidienne de ces espaces leur confère un savoir particulièrement utile à la construction et à l'adaptation de la ville. En cela, leur expertise est tout aussi légitime que celle des professionnels.

Dans le cadre du 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont confié à France Médiation la coordination d'une expérimentation nationale de marches exploratoires.

Pourquoi coordonner un tel projet pour un réseau comme le nôtre ? Parce que donner la parole à ceux qui ne l'ont pas et renforcer chacun dans sa capacité à agir sont au fondement de notre métier. Les médiateurs développent mieux que personne l'art de la maïeutique : ils permettent de libérer la parole, de redonner confiance aux personnes. Ils relancent, reformulent jusqu'à ce que l'individu soit satisfait de sa réponse, sans chercher à filtrer ou à orienter la parole vers telle ou telle solution.

Ces marches exploratoires ont d'abord eu pour but de permettre à des femmes de prendre conscience qu'elles ont un rôle et une légitimité dans la vie publique locale. Elles ont permis à des habitantes éloignées des formes traditionnelles de participation de s'investir et de s'exprimer, mais aussi de renforcer leur pouvoir d'interpellation, en tant que femmes et en tant que citoyennes.

Cette dynamique doit être entretenue : dans plusieurs villes, des femmes ont intégré les conseils citoyens ou d'autres instances participatives. D'autres ont créé des associations de quartier, pour

mieux participer collectivement à des projets de renouvellement urbain, ou pour faire changer les comportements.

Car les marches visent aussi à faire reculer les inégalités, le sexisme et les violences. Elles ont mis en exergue la réalité des difficultés que peuvent vivre les femmes dans l'espace public et dont l'ampleur est si souvent minorée : regards insistants ou réprobateurs, insultes, sifflets, inquiétude d'aller boire un café dans un bar occupé exclusivement par des hommes... Les femmes font « profil bas », limitent leur présence dans l'espace public ou contournent des rues voire des pans entiers de leurs quartiers. C'est donc bien de leur « droit à la Ville » dont il s'agit et de la manière dont il se construit, symboliquement et physiquement, dans les politiques locales, les comportements et les aménagements urbains.

D'autre part, le projet a permis de présenter des propositions concrètes pour améliorer l'environnement urbain, dans une rue, une gare, une station de métro, une galerie commerciale, un parking, un jardin ou une place. Les préconisations des marcheuses vont toutes dans le sens d'une meilleure accessibilité de la ville pour tous, hommes, femmes, personnes âgées, jeunes, personnes à mobilité réduite...

Elles sont un outil de connaissance du quartier, qui peut être adapté aux caractéristiques de chaque ville.

Les villes qui ont participé à cette expérimentation ont bien compris l'importance des marches exploratoires. Pour la plupart d'entre elles, elles ont démultiplié ces démarches dans les quartiers, les transports, bientôt dans l'environnement des écoles. D'autres villes se lancent également dans ce projet et c'est un signe qu'il répond à la fois au besoin d'une plus grande concertation entre élus et habitant-e-s, mais aussi d'une plus grande reconnaissance de la place des femmes dans la société.

Nous l'avons vu, la démocratie n'est pas si facile à construire. Dans une société où le lien se délite, où l'individualisme prend le pas sur le collectif, il nous faut retrouver le sens de l'échange, du partage, de la relation humaine. Il nous faut créer de nouveaux espaces de médiation et de concertation entre les différents mondes de notre société, en particulier entre le politique et le citoyen. Nous devons permettre à chacun d'exister en tant qu'individu, libre et responsable et promouvoir les constructions collectives. C'est la condition de toute espérance.

Je voulais tout particulièrement remercier tous ceux qui ont permis à ce projet d'aboutir :

- Tout d'abord, les femmes qui se sont mobilisées et dont l'assiduité a fait la réussite de ce projet. Elles ont su se rassembler, s'investir dans la durée et proposer ensemble des actions à mettre en œuvre.
- Les structures associatives de proximité qui ont porté ce projet au local et mobilisé les habitantes.
- Les structures de médiation sociale qui ont joué pleinement leur rôle de mobilisation en allant vers les femmes, en allant aussi chercher celles « qu'on ne voit plus ». C'est d'ailleurs grâce à elles, à leur reconnaissance que nous avons pu mettre ce projet en place.
- L'ensemble des élus des villes sans qui rien n'aurait été possible. Sans leur engagement politique dans ces marches, tout le travail des habitantes n'aurait pu aboutir.
- La fondation d'entreprise Chanel et la fondation MACIF, pour leur confiance, leurs conseils et leur appui tout au long du projet.
- Marie Dominique de Suremain et Dominique Poggi, pour leur expertise, leur énergie et leur sens du travail transversal, ainsi que le cabinet Maturescence.
- Le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports qui nous ont fait confiance et qui nous ont soutenu tout au long de cette expérimentation.

Chantal UYTTERHAEGEN

Présidente de France Médiation

Sommaire

Synthèse	6
Introduction	11
Les marches exploratoires : qu'est-ce que c'est ?	14
Des diagnostics d'habitantes pour améliorer l'espace public et citoyen.....	14
Pourquoi des marches de femmes ?.....	15
Genre, participation et espaces publics: le point de vue des formatrices	17
Méthode & outils des marches exploratoires.....	20
L'expérimentation nationale	21
Le pilotage national	21
Le portage local.....	22
La formation des équipes projet.....	26
L'évaluation	27
Bilan de la mise en œuvre du projet.....	28
Les marches : diagnostic et propositions.....	31
Le profil et la motivation des participantes	31
Les problèmes identifiés et les solutions proposées par les marcheuses.....	32
Bilan & impacts de l'expérimentation	38
La mobilisation des participantes	38
Les impacts observés du projet	39
Les limites du projet	40
Les interrogations	41
Clés de réussite	42
Pour favoriser la mobilisation des habitant-e-s :	42
Pour garantir la participation et la construction collective dans la durée :.....	43
Pistes de développement du projet & préconisations.....	45
Inscrire les marches exploratoires dans les contrats de ville.....	45
Former les acteurs et accompagner la dynamique.....	46
Pilotage national et partenaires	47
Annexe 1 – Tableau des porteurs de projet.....	48
Annexe 2 – Revue de presse	51

Synthèse

Une expérimentation nationale dans 12 villes

Les marches exploratoires sont des **diagnostics de l'environnement urbain** réalisés par des groupes d'habitantes, en lien avec la Ville et les acteurs locaux. Le projet est fondé sur une méthode souple mais rigoureuse, créée au Canada et expérimentée dans de nombreuses villes en France et dans le monde.

Le réseau France Médiation a coordonné une **expérimentation nationale** de marches exploratoires dans 12 villes, sous l'égide du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Ce projet s'inscrivait dans le 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et dans la volonté de développer la participation citoyenne au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (loi pour la ville et la cohésion urbaine).

L'expérimentation a été mise en œuvre de septembre 2014 à janvier 2016 avec pour objectifs de :

- **Renforcer la place des femmes** dans la démocratie participative locale et l'espace public,
- **Améliorer l'environnement urbain** des quartiers prioritaires par des changements concrets, proposés par les groupes de marcheuses,
- **Favoriser l'utilisation du numérique** comme outil de citoyenneté.

Les impacts

L'impact du projet a été évalué au travers d'une étude externe (réalisée par 2 sociologues du LERFAS) et du travail de capitalisation mené par France Médiation sur les sites expérimentaux.

Ce double regard a permis de mettre en lumière les impacts du projet, mais aussi de soulever un certain nombre de questions liées à la fois à la participation citoyenne et aux enjeux de mixité et d'égalité femme-homme.

« L'empowerment » individuel et collectif des habitantes :

Les marches ont permis de mobiliser des femmes éloignées des formes traditionnelles de participation et de renforcer le lien social au sein du quartier. Elles ont également apporté aux habitantes une meilleure connaissance du fonctionnement institutionnel local et une conscience

nouvelle de leur rôle et de leur légitimité à prendre la parole pour « changer les choses ». La dimension collective de cet « empowerment » est particulièrement importante car le projet repose sur un double processus de co-construction : co-production, au sein d'un petit groupe de femmes, d'un diagnostic et de propositions pour améliorer la vie quotidienne de tous les habitant-e-s du quartier ; co-production de réponses concertées entre le politique et le citoyen, fondée sur une relation directe d'écoute et de dialogue allant bien au-delà des formes traditionnelles de consultation citoyenne. Au terme des marches, les habitantes ont témoigné de l'impact du projet sur leur perception d'elles-mêmes et leur pouvoir d'agir : meilleure confiance en soi, volonté de continuer à s'engager pour le quartier, souhait de sortir davantage de chez soi, s'ouvrir aux autres, faire des choses ensemble, déconstruction des représentations, motivation à retrouver un emploi, reprise d'études, etc. Leur implication dans le projet a également pu changer la manière dont elles étaient perçues par leur entourage et leurs familles.

Plusieurs collectifs de femmes souhaitent pérenniser la démarche, en créant des associations d'habitantes ou en intégrant d'autres projets participatifs.

On a parfois reproché aux marches le faible nombre de femmes mobilisées, au regard d'autres projets participatifs. Un projet de marches implique en effet 10 femmes en moyenne, 15 au maximum, pour permettre la maturation d'une véritable dynamique collective. On notera également que le projet porte un fort potentiel de mobilisation « par les pairs », des habitant-e-s par les habitant-e-s, pour autant qu'il bénéficie de l'appui des institutions locales.

La création d'une dynamique participative dans les villes :

Cette « nouvelle manière d'envisager la démocratie », comme l'a défini une adjointe au maire, a reçu un accueil plutôt favorable des élu-e-s, qui ont notamment apprécié le format de restitution du travail des marcheuses. Elle a également fortement mobilisé les équipes projet (services municipaux, associations locales, dispositifs de médiation sociale) et leur a permis de mieux travailler en transversalité.

Le projet interroge pourtant très directement le fonctionnement des institutions locales, notamment, les difficultés du travail transversal entre les services au sein d'une même institution et *a fortiori*, entre les différents acteurs du territoire. L'identification des compétences de chacun de ces acteurs fait partie de l'apprentissage politique évoqué plus haut. Mais leur diversité (ville, agglomération, conseil départemental, État, AOT, bailleur etc.) aboutit le plus souvent à de longs

délais de prise en compte des demandes des habitantes, ce qui peut être un facteur de démobilisation.

Les élu-e-s ont un rôle fondamental dans le succès de la démarche. Les marches exploratoires reposent en effet sur un double prérequis : d'une part, la reconnaissance de l'expertise d'usage des habitant-e-s et de leur légitimité à participer aux décisions publiques, quel que soit leur profil ; elles nécessitent aussi, de la part des élu-e-s, une posture d'écoute active permettant un dialogue ouvert et constructif avec les habitant-e-s. Or cette culture participative ne va pas toujours de soi : certains sites ont très bien saisi l'enjeu de la démarche et l'ont intégrée dans les différentes politiques locales avant de l'essaimer ; sur d'autres territoires, les marches ont pu être perçues comme une initiative restreinte, ne concernant que quelques habitantes.

L'étude du LERFAS a mis en évidence deux principaux écueils :

- Si le processus d'apprentissage des institutions locales est l'un des impacts positifs du projet sur les marcheuses, il est susceptible de mener à l'effacement d'autres formes d'expression citoyenne : le risque serait que les élu-e-s ne soient à l'écoute que de ce type de « parole compétente ».
- Les élu-e-s et les équipes projet ont eu tendance à « cadrer » la parole des habitantes, privilégiant la résolution des problèmes liés à l'aménagement urbain aux sujets sociétaux « de fond ». Plus globalement, les échanges entre élu-e-s et habitantes ont montré toute la difficulté à aborder les questions d'égalité des droits (femme-homme, mais aussi habitant des quartiers prioritaires versus habitant des quartiers plus favorisés). Deux raisons principales peuvent être évoquées : d'une part, les difficultés à intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des politiques publiques (enjeu pourtant au cœur du projet). D'autre part, une stratégie assumée de reconquête pas à pas de l'espace démocratique, consistant à mobiliser les habitantes sur des sujets « matériels » et concrets, plus faciles à aborder et plus rapides à traiter. Cette stratégie semble pertinente, pour autant qu'elle permet d'aboutir à une réflexion et à des mesures beaucoup plus larges sur le vivre-ensemble, la mixité mais aussi sur les problématiques socio-économiques des quartiers prioritaires.

Les problématiques identifiées par les femmes au cours des marches sont d'ailleurs assez révélatrices de ce mouvement : si une part importante des demandes concerne les défauts de l'environnement urbain (éclairage, saleté, terrains vagues, aménagement des rues, signalisation) ou

les usages incivils (circulation, nuisances sonores, jets de déchets), le fond des débats a beaucoup porté sur le partage des espaces, la construction de la mixité, mais aussi sur le désœuvrement des jeunes, le chômage, la mobilité ou la disparition des commerces de proximité.

Sur la question de la mixité et du partage des espaces par exemple, le dialogue entre les élu-e-s, les acteurs locaux et les habitantes peut être très riche, dès lors qu'il permet d'engager une véritable réflexion collective et d'interroger le rôle et les leviers d'action de chacun (ce qui a été le cas sur un certain nombre de sites).

Le processus des marches en lui-même a donc de nombreux impacts positifs sur le pouvoir d'agir des habitantes et le renforcement de la cohésion au sein du quartier. A ce titre, le respect de la méthodologie et la formation des acteurs locaux sont des facteurs clés du succès du projet.

Mais du point de vue de la démocratie participative, l'essentiel se situe au-delà de la restitution des propositions aux élu-e-s. Seule l'inscription durable de la dynamique dans la gouvernance politique locale peut aboutir à une vraie transformation dans la relation entre institutions et citoyens et dans la construction collective du vivre-ensemble.

Préconisations

1 - Inscrire les marches exploratoires dans les contrats de ville et le programme national de rénovation urbaine

- Développer le projet dans de nouveaux quartiers prioritaires et l'intégrer au programme national de rénovation urbaine (en amont des opérations).
- Soutenir financièrement le développement des marches, en allouant une enveloppe aux sites volontaires permettant notamment de prendre en charge la formation des équipes (étape essentielle du projet).

2 - Renforcer la formation aux démarches participatives et aux questions de genre

- Former les élu-e-s aux démarches participatives et aux enjeux de genre, dans le cadre du projet et au-delà.
- Renforcer la formation des équipes projets chargées de la mise en œuvre des marches : privilégier une formation 6 jours sur chaque site et associer des habitantes dès cette phase de formation.
- Renforcer la formation des médiateurs sociaux aux méthodes participatives et aux questions de discriminations et d'égalité femmes-hommes.

3 - Pérenniser et accompagner les projets locaux

- **Veiller à la pérennisation de la démarche sur les sites expérimentaux**, afin d'alimenter les dynamiques locales qui suscitent de fortes attentes chez les habitantes.
- Créer un **réseau d'appui et de ressources pour les projets de marches exploratoires**, favorisant les échanges entre les acteurs impliqués (habitantes, élu-e-s, services municipaux et associations), permettant de partager et d'enrichir les outils méthodologiques et d'évaluer les impacts.

Introduction

Éléments de contexte

Les femmes des quartiers prioritaires sont particulièrement touchées par la crise économique et le chômage : près d'1 femme sur 2 est sans emploi dans ces territoires¹. Les inégalités hommes-femmes vis à vis de l'emploi se sont aggravées depuis 2008, en particulier pour les femmes issues de l'immigration.

Par ailleurs, près d'1 femme sur 3 éprouve un sentiment d'insécurité dans son quartier² (contre moins d'une femme sur 5 hors anciennes ZUS) et 10% d'entre elles ont été victimes de violences physiques ou sexuelles. Les femmes se sentent particulièrement exposées dans les espaces publics, avec la peur fréquente d'être suivies, de subir des agressions, des menaces ou des vols. Plusieurs études récentes ont également pointé le fort sentiment d'insécurité des femmes dans les transports en commun³.

Ce sentiment d'insécurité conduit fréquemment les femmes à éviter certains espaces publics, à restreindre leurs activités et leur participation à la vie collective.

Inventées au Canada, les marches exploratoires de femmes sont des **diagnostics de l'environnement urbain** réalisés par des groupes d'habitantes, en lien avec la Ville et les acteurs locaux. Elles visent à accompagner les femmes à devenir de véritables actrices de la citoyenneté locale et à se réappropriier l'espace public, mais aussi à créer une nouvelle forme d'échange entre le citoyen et le politique.

L'expérimentation

Dans le cadre du 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, France Médiation a coordonné une expérimentation nationale de marches exploratoires.

¹ Observatoire national de la politique de la ville, Rapport 2015.

² Haut Conseil à l'Égalité, « EGATER, Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux », Avril 2014.

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_etude_02-2014-04-egater-2.pdf

³ IAU, « Enquête victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France », 2015. ONDT, « Les violences faites aux femmes dans les transports collectifs terrestres », Synthèse de l'étude exploratoire, Mars 2015.

Mené sous l'égide des Ministères en charge de la politique de la ville et des droits des femmes, le projet s'est inscrit dans la volonté du gouvernement de **développer la participation des habitant-e-s** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.¹

L'expérimentation a été mise en œuvre de septembre 2014 à janvier 2016 avec pour objectifs de :

- **Renforcer la place des femmes** dans la démocratie participative locale et l'espace public,
- **Améliorer l'environnement urbain** des quartiers prioritaires,
- **Favoriser l'utilisation du numérique** comme outil de citoyenneté.

12 villes ont participé à cette expérimentation : Amiens, Arcueil, Avignon, Bastia, Bordeaux, Creil, Lille, Mons-en-Baroeul, Montreuil, Paris 20^{ème}, Rennes et Saint-Etienne.

Au niveau local, le projet a été porté par les mairies, en partenariat avec des structures de médiation sociale et des associations de proximité. Les premières marches ont eu lieu en janvier 2015. Elles se sont déroulées tout au long de l'année 2015. 8 villes ont mis en œuvre le projet dans le cadre officiel de l'expérimentation (septembre 2014 à janvier 2016). 4 villes n'ont pas mis en œuvre le projet dans le calendrier imparti².

Les principes des marches

Les marches exploratoires ne sont ni des cahiers de doléances, ni des diagnostics en marchant. Il s'agit d'une **démarche collective** de réflexion et de dialogue, construite à partir de l'expertise d'usage des habitantes. Leur objectif est à la fois de renforcer le pouvoir d'agir des femmes, d'apporter des changements concrets et concertés dans la ville et de **créer une dynamique durable de concertation entre les habitant-e-s et les acteurs locaux**.

La porte d'entrée des marches se fait le plus souvent sur des éléments concrets, liés à l'aménagement urbain ou aux incivilités. Mais à partir de constats récurrents (défaut d'éclairage, lieux dégradés ou anxiogènes, jets de déchets, circulation...), elles permettent d'aborder des sujets sociétaux de fond qui sont au cœur de ce qui fait la Ville : la politique économique, le lien social, le partage des espaces, la mixité, le dialogue entre les populations d'âge, d'origine, de religion ou de sexe différents.

¹ La participation des habitants est un axe central de la politique de la ville, inscrit dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (2014).

² Voir ci-dessous.

Le désœuvrement des jeunes causé par le chômage, la dévitalisation du tissu économique et social, la disparition des services de proximité, l'absence de mixité dans les espaces publics ... ce sont ces thématiques que les marches peuvent permettre d'interroger, en amenant chacun – habitant-e, élu-e, services municipaux, bailleur...- à questionner son propre rôle.

Prenons exemple sur l'aménagement d'un espace sportif ou culturel mixte dans l'espace public, une proposition récurrente des marcheuses dans le cadre de l'expérimentation : au-delà de l'investissement matériel, « en dur », il est nécessaire de faire émerger chez les jeunes filles l'envie d'investir ces équipements, d'obtenir le soutien des familles mais aussi de sensibiliser les différents groupes de garçons et d'hommes qui pourraient occuper majoritairement ces espaces. Il est donc indispensable d'animer ces démarches participatives et de mixité de genre.

Les marches exploratoires visent à rendre concret le **droit des femmes à la ville**, en réaffirmant leur présence dans l'espace public et en créant un nouvel espace de dialogue et de réflexion entre les citoyens et les institutions locales. Il s'agit bien, pour reprendre les propos d'une élue, d'une « nouvelle manière d'envisager la démocratie ».

Les marches exploratoires : qu'est-ce que c'est ?

Les premières marches exploratoires sont nées dans les années 1990 au Canada, à Toronto et Montréal, à l'initiative d'associations de femmes et de services municipaux.



Marche exploratoire à Creil, Crédit : Ville de Creil.

Des diagnostics d'habitantes pour améliorer l'espace public et citoyen

Les marches exploratoires sont des diagnostics de l'environnement urbain conduits par des groupes d'habitantes. Elles sont organisées en lien avec les instances locales impliquées dans la vie et l'aménagement du quartier : Ville, préfectures, directions départementales de la cohésion sociale, bailleurs sociaux, CAF, associations etc.

Les précédentes expériences de marches ont souvent été axées sur la sécurité des femmes dans l'espace public. C'est autour de cette préoccupation que sont nées les premières initiatives canadiennes. Si le sentiment d'insécurité a constitué un volet important des constats faits par les habitantes au cours de l'expérimentation, France Médiation a souhaité ne pas axer le projet *a priori* sur cette seule dimension pour deux raisons principales : éviter de perpétuer un stéréotype de genre consistant à « réduire » les femmes à un rôle de « victimes » d'une part et surtout, permettre aux habitantes de s'exprimer librement sur un ensemble de problématiques liées à leur vie quotidienne au sein du quartier.

Pourquoi des marches de femmes ?

Plusieurs « diagnostics en marchant » ont été organisés en France dans le cadre de la « gestion urbaine de proximité ». Financés par l'ACSé dans le but d'améliorer l'habitat et le cadre de vie des zones urbaines prioritaires, ces diagnostics sont des visites collectives du quartier, réalisés sur une journée par tous les acteurs locaux (bailleurs, élu-e-s et services municipaux, services de l'État, structures associatives locales, ainsi que des représentants des habitant-e-s) et actualisés chaque semestre.

Ces expériences associent les habitant-e-s à la formulation du diagnostic, le plus souvent technique, mais elles ne visent pas à créer un collectif de citoyens. D'autre part, les « diagnostics en marchant » se sont souvent illustrés par une **faible place des habitant-e-s dans le processus de décision** : le parcours réalisé était bien souvent décidé par les acteurs institutionnels et non par les habitant-e-s eux-mêmes. Peu représentées dans les diagnostics en marchant, les femmes s'exprimaient moins que les hommes sur leurs souhaits et leur analyse de l'environnement urbain¹.

Partant de ce constat, les marches exploratoires visent à créer un espace d'expression dédié aux habitantes de ces quartiers. Le projet peut être le prélude à une démarche participative mixte, une fois que les femmes ont pris confiance dans leur parole et dans la possibilité d'engager un débat avec les hommes et les institutions locales.

Au-delà de cette forme de « discrimination positive », la parole des femmes revêt un intérêt particulier : en tant qu'habitantes, elles ont une **expertise de l'usage urbain** et en tant que femmes,

¹ Ce phénomène a déjà été mis en lumière dans le cadre d'une étude du CORIF pour le Conseil régional du Nord-Pas de Calais sur la participation des jeunes filles aux dispositifs participatifs financés par la Région, notamment les budgets participatifs des lycées. Les jeunes filles ne participaient pas à ces dispositifs parce qu'elles ne se considéraient pas comme légitimes pour le faire.

une **pratique spécifique** de l'espace public, de par les activités « domestiques » qu'elles continuent majoritairement d'exercer (gestion des activités scolaires et périscolaires des enfants et gestion du foyer) mais aussi de leur exposition particulièrement marquée au « **harcèlement de rue** » par exemple. Les précédentes expériences ont également montré que leur regard sur la ville prend en compte toutes les catégories de population (personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes, enfants...) et pas seulement des problématiques exclusivement « féminines ». Loin d'être sectorielles ou « corporatistes », leurs propositions sont donc de nature à **beneficier à l'ensemble des habitant-e-s du quartier**.

La méthodologie des marches exploratoires permet de **dépasser la simple consultation citoyenne** en associant les habitantes à la **coproduction d'un diagnostic et de solutions**. Les marcheuses sont impliquées depuis le choix du parcours de la marche jusqu'à la formulation des préconisations et leur restitution aux élu-e-s. Le projet permet ainsi de dépasser les problématiques individuelles pour les transformer en préoccupations collectives et en objets de travail pour la collectivité dans son ensemble.

Cette méthodologie implique de travailler avec un **groupe restreint d'habitantes** : un projet de marches rassemble en moyenne 10 femmes (15 au maximum), afin de permettre à chaque habitante de s'exprimer et au groupe de mener une véritable réflexion collective.

Le projet pourra ensuite être étendu à d'autres quartiers de la ville et inclure de nouvelles habitant-e-s ou alimenter les travaux des conseils citoyens.

Plus-value des marches exploratoires

Au regard d'autres dispositifs participatifs tels que les diagnostics en marchant, les marches exploratoires de femmes permettent :

- D'impliquer des **femmes éloignées des formes traditionnelles de la participation citoyenne**,
- De **poser un regard sur le quartier en « chaussant des lunettes de genre »** : les femmes ont un regard différent, elles « pensent pour tout le monde »,
- De **renforcer le pouvoir d'interpellation des habitantes et leur participation aux décisions locales** : au terme du projet, les « marcheuses » sont mieux préparées à investir d'autres instances participatives, grâce à une meilleure connaissance des institutions locales et à l'augmentation de leur confiance en elles. Il convient d'accompagner cette démarche avec les habitantes et de l'inscrire dans la durée.

Genre, participation et espaces publics: le point de vue des formatrices

« Former les équipes de France Médiation chargées de conduire les marches exploratoires et accompagner sur le terrain le dialogue entre professionnels et habitantes pour mettre en œuvre la démarche et l'adapter souplement, a permis de faire progresser dans notre pays la prise en compte du genre dans la politique de la ville.

Les marches exploratoires ont pour objectif central l'égalité entre femmes et hommes dans l'exercice du droit à la ville, droit essentiel pour la citoyenneté et la promotion de la sécurité humaine, basée sur la solidarité, le renforcement des liens sociaux, la participation, le recul des inégalités. Le plein exercice du droit à la ville par les femmes implique pour elles de pouvoir participer davantage à l'amélioration du cadre urbain, à la qualité des transports qu'elles utilisent, à la gestion urbaine de leur environnement. Le droit à la ville suppose aussi de pouvoir circuler librement partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour leurs activités professionnelles, familiales, culturelles, citoyennes, pour les loisirs et pour le plaisir.

Conquérir une plus grande mobilité (physique, sociale, mentale), s'autoriser à sortir, faire reculer la pression directe ou morale des garçons ou des adultes sur les jeunes filles est un enjeu fondamental de la citoyenneté.

Les marches exploratoires permettent à des femmes à la fois de s'exprimer sur l'aménagement urbain et de changer les rapports entre les femmes et les hommes dans l'espace public. Elles partent

de la reconnaissance de l'expertise d'usage des femmes, de leurs pratiques de la ville, avec un regard plus attentif pour celles qui habitent dans les quartiers populaires car elles subissent des discriminations et contraintes démultipliées. Les marches viennent enrichir la vision des décideurs, en leur apportant un point de vue construit collectivement, mais aussi des propositions porteuses de changement social. A chaque étape des marches, habitantes et professionnel-le-s se transforment, font évoluer leurs perceptions, élargissent leur horizon. On se situe ainsi dans une perspective de croisement des savoirs entre responsables politiques, services de la ville et collectifs d'habitantes.

Les marches exploratoires appartiennent à la famille des recherches-actions participatives, elles visent à des changements dans la vie réelle des femmes, à partir des diagnostics et solutions. Nous travaillons en binôme avec des outils originaux : une sensibilisation au droit à la ville basée sur des recherches françaises, un pré-diagnostic au moyen d'un exercice de cartographie sociale, une formation à l'écoute, un guide simplifié, une formation à la prise de parole en public et à la gestion du stress ainsi qu'un outil d'animation de la restitution.

Les femmes se rendent compte que derrière leur sentiment d'insécurité se cache un sentiment d'illégitimité à faire usage de l'espace public selon leurs besoins ou leurs envies et qu'elles y ont été conditionnées depuis l'enfance par le sexisme et le harcèlement ordinaires, jusqu'à normaliser leurs évitements et contournements. C'est en dessinant les cartographies sociales qu'elles identifient leurs pratiques et les comparent à celles de leurs voisines, et c'est en allant sur le terrain, questionnaire en main, qu'elles prennent conscience de leurs évitements, justifiés ou non, et des causes concrètes de leur inconfort. Les gestionnaires urbains apprennent à écouter et à accompagner les débats en facilitant l'élaboration par les habitantes de leur propre pensée. Ils s'entraînent à expliquer le fonctionnement de la machine municipale, à revoir leurs prévisions, ou à reconnaître, par exemple, que les investissements publics sportifs ne bénéficient pas souvent de façon équitable aux jeunes garçons et jeunes filles...

En pratiquant les marches, des femmes découvrent des lieux qu'elles ne connaissaient pas, rencontrent des personnes à qui elles ne parlaient pas, des voisines mais aussi des techniciens et des élu-e-s. Elles apprennent à s'exprimer dans une réunion publique, à dialoguer avec les élu-e-s sur le terrain, à suivre la mise en œuvre d'une action. Elles se sentent « utiles », écoutées. *« J'ai compris que la ville pouvait s'adapter à moi, alors que je croyais que c'était moi qui devait m'adapter à la ville »*, a dit l'une d'entre elles. C'est une expérience fondatrice.

Démarche hautement participative, les marches exploratoires contribuent non seulement à mettre en place des aménagements plus sécurisants, à améliorer le vivre ensemble, mais aussi à faciliter l'empowerment des habitantes, à développer leur puissance d'action collective.

La concertation est au cœur de cette démarche, les conseils de quartiers, les instances de démocratie de proximité et les associations de femmes sont informés et invités, ce qui renforce les liens entre la ville, les habitant-e-s et l'ensemble des acteurs qui peuvent concourir à la citoyenneté, la sécurité et le mieux vivre ensemble.

L'intégration d'outils québécois ou latino-américains à nos démarches de recherche-action nous a permis de créer depuis 2009 une méthode simple, souple et rigoureuse, base du guide des marches exploratoires de 2012 et support de l'expérimentation de France Médiation.

Aujourd'hui colloques et rencontres de chercheur-e-s, praticien-ne-s et équipes municipales se multiplient autour de l'égalité femmes-hommes et le genre dans la ville, dans les collectivités locales, l'urbanisme, la sécurité, de nouvelles associations se créent. Ces questions ont émergé dans l'agenda public et s'ouvrent en France de nouvelles perspectives.

Elles concernent la diffusion des formations-accompagnements à travers des réseaux actifs tels que France Médiation mais également les mécanismes de suivi des préconisations des habitantes et marcheuses au niveau municipal ou des quartiers, la création d'espaces durables de concertation entre la ville, les acteurs contribuant au lien social, les organisations de femmes ou engagées sur la participation citoyenne. Pour atteindre ces objectifs de prise en compte durable du genre, il serait tout à fait souhaitable de créer un conseil local de l'égalité femmes-hommes. Se pose également la question de l'inclusion d'objectifs d'égalité femmes-hommes dans les cahiers des charges des chantiers d'aménagement de l'espace public et des quartiers, au sens physique et social. »

Marie-Dominique de Suremain, urbaniste et Dominique Poggi, sociologue.¹

Elles ont accompagné des marches exploratoires dans 25 villes et auprès de la RATP à Paris. Elles ont également réalisé deux films pédagogiques.

¹ <https://aplacesegales.wordpress.fr>

Méthode & outils des marches exploratoires

Les marches exploratoires sont fondées sur une méthode rigoureuse, expérimentée sur plusieurs sites en France et dans le monde :

- Une **méthodologie de projet** (les étapes des marches exploratoires, ci dessous).
- La **formation des équipes projet**, à la fois à la méthodologie des marches et aux enjeux sociétaux qu'elles permettent d'aborder (genre, sentiment d'insécurité, participation citoyenne).
- Un **guide simplifié** des marches pour observer l'espace public, analyser et objectiver le ressenti des habitantes aux différents points d'arrêt du parcours.

Le projet s'est basé sur la méthode des 4 étapes, déjà expérimentée sur plusieurs sites par les deux formatrices, Dominique Poggi et Marie-Dominique De Suremain¹. Dans le cadre de l'expérimentation, France Médiation a choisi de formaliser la méthodologie autour de **6 étapes**, afin de souligner l'importance de la restitution et du suivi du projet

Les 6 étapes d'un projet de marches exploratoires

1 La **formation** des équipes locales à la méthodologie du projet (5 à 6 jours).

2 La **préparation** des marches : mobilisation des partenaires locaux et des marcheuses, définition du parcours de la marche (exercice de cartographie sociale)

3 La **réalisation des marches exploratoires** : 3 marches au minimum, sur le même trajet, à différents moments de la journée (journée, soirée).

4 L'élaboration du **rapport** : analyse des constats et des préconisations faits de manière collective par les habitantes (il s'agit de retenir les éléments qui font l'objet d'un consensus, pas les remarques individuelles) et rédaction d'un rapport détaillé et étayé (par des photos notamment).

5 La **marche de restitution** avec les décideurs (élu-e-s, services municipaux, bailleurs, transporteurs....)

6 La mise en place d'une **instance de suivi** des préconisations.

Il est important d'inscrire le projet dans une temporalité de **12 mois maximum**, pour éviter un essoufflement de la dynamique. Il est également recommandé de réfléchir à la mise en place du projet bien en amont (6 mois environ).

¹ Collectif « A Places égales ».

L'expérimentation nationale

Ville	Quartier ¹
Amiens (80)	Pierre Rollin
Arcueil (94)	Jean Macé
Avignon (84)	La Barbière
Bastia (2B)	Lupino
Bordeaux (33)	Les Aubiers
Creil (60)	Plateau Rouher
Lille (59)	Faubourg de Béthune
Mons-en-Baroeul (59)	Nouveau Mons
Montreuil (93)	La Noue
Paris 20 ^e (75)	Hauts de Belleville
Rennes (35)	Maurepas
Saint-Etienne (42)	Montreynaud

La liste des porteurs de projets est présentée en annexe.

Le pilotage national

Le projet a été mené sous l'égide du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Région Ile-de-France, la Fondation d'entreprise Chanel et la Fondation MACIF.

La coordination nationale, confiée au réseau France Médiation, a consisté à :

- Sélectionner les sites volontaires pour participer à l'expérimentation,
- Organiser la formation des équipes projets à la méthodologie des marches avec le cabinet Maturescence,
- Assurer la mise en œuvre de l'expérimentation :
 - Mobiliser les acteurs locaux,
 - Rechercher des financements,
 - Adapter le logiciel de géolocalisation Medios¹ au projet,

¹ Voir annexe 1, liste des porteurs de projet.

- Garantir le respect du cadre national et de la méthodologie d'intervention,
 - Permettre l'échange d'outils et de bonnes pratiques entre les sites,
 - Communiquer sur le projet et valoriser les expériences locales (dans les médias notamment),
 - Capitaliser les enseignements du projet,
 - Coordonner la démarche d'évaluation réalisée par le laboratoire LERFAS.
- Offrir un accompagnement individualisé des sites, en fonction des besoins exprimés.

Un comité de pilotage national a été mis en place pour suivre l'avancée de l'expérimentation, sous l'égide des deux ministères. Il s'est réuni à deux reprises, le 26 janvier 2015 et le 2 juillet 2015.

Le portage local

Le portage politique par la Ville

Les marches exploratoires ne peuvent être menées sans un portage politique et technique fort et clairement exprimé de la Ville. Le **portage politique du projet par les élu-e-s** est en effet un des facteurs clés du succès du projet. Il s'agit de s'engager non seulement à mettre en œuvre les marches, mais aussi à prendre en compte la parole des habitantes et à inscrire leurs préconisations à l'agenda politique. L'engagement de la municipalité dans le projet a donc été l'un des principaux critères de sélection des sites expérimentaux.

Une fois l'engagement acté, il s'agit ensuite pour la collectivité d'identifier le service chargé du suivi et de la mise en œuvre du projet.

Au sein des services municipaux, le projet a été principalement porté par² :

- des coordonnateurs référents au sein des services de sécurité - prévention de la délinquance, médiation sociale ou violences faites aux femmes,
- des chargé-e-s de mission politique de la ville,
- des chargé-e-s de mission Égalité Femmes-Hommes,
- des chargé-e-s de mission Démocratie locale,
- des chargé-e-s de mission « Concertation Gestion urbaine de proximité ».

¹ Logiciel de suivi des activités de médiation sociale du réseau France Médiation. Ce logiciel a été adapté au projet, pour être utilisé par les équipes et les marcheuses. Il permet notamment de cartographier les éléments de diagnostic.

² A noter toutefois quelques spécificités locales : une conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations (Avignon), une déléguée du préfet (Bastia), la chargée de développement local d'un bailleur social (Paris).

Ces référents ont ensuite constitué leur propre équipe-projet en s'appuyant sur d'autres services en interne et sur des acteurs associatifs ou institutionnels de proximité.

La place des élu-e-s dans le projet

*« Les marches exploratoires ne sont pas une fin en soi, c'est le début de quelque chose d'assez révolutionnaire. [...] C'est une manière différente pour les élu-e-s d'aborder leur mission, en étant dans l'écoute ultra-active, qui peut faire évoluer nos modes de gouvernance. C'est le début d'un long processus où il va falloir être humble. Je ne doute pas que les marcheuses seront exigeantes. [...] Les choses se feront parce que le processus est enclenché pour les habitants. Je crois que c'est cela le plus important : comment les habitants se saisissent eux-mêmes de leurs droits et de leur capacité à nous dire « ça fait un an, un an et demi, il faut y aller ». Ce dont on parle, **c'est une nouvelle manière d'envisager la démocratie.** » Une élue.*

Le rôle des élu-e-s dans les marches consiste à :

- **Formaliser, dès le début et tout au long du projet, le soutien politique et opérationnel de la Ville :** désignation des interlocuteurs (élu-e-s et agents), définition des moyens, affirmation de la volonté d'inscrire les résultats, quels qu'ils soient, dans un véritable dialogue avec la collectivité, impulsion à la mise en œuvre d'une instance de restitution puis de suivi.
- **Laisser le champ libre aux habitantes** pendant toute la phase amont du projet et pendant les marches (détermination du parcours, constats, débriefing et formulation des préconisations du rapport), afin de ne pas « influencer » la parole des femmes. Il n'est pas recommandé, par exemple, que les élu-e-s participent aux marches, ni aux débriefings, leur présence pouvant être perçue comme intimidante par les habitantes, ou ne leur permettant pas d'exprimer librement leurs ressentis.
- Être dans une **posture d'écoute active** lors de la restitution et laisser aux habitantes le temps de l'expression. La restitution est un moment de discussion partagée sur les problématiques constatées par les femmes et non pas un « procès d'intention » ou un cahier de doléances. La mairie peut avoir déjà mis en place des mesures sur les faits relatés par les femmes, mais elle doit être à l'écoute du nouveau regard porté par le groupe, pour ne pas « démotiver » la participation.
- Apporter des **réponses claires, bienveillantes, concrètes et inscrites dans le temps** aux préconisations.
- **Inscrire le dialogue ainsi créé dans la durée**, à travers une instance régulière d'information et d'échanges sur l'avancée des réalisations.

« J’apprécie les remarques positives et négatives, c’est une bouffée d’oxygène. Votre participation citoyenne [démontre votre] amour pour la Ville. Vous m’enlevez un peu de ma solitude. Vous vivez la ville, vous avez envie de l’améliorer à travers cette démarche. Si tout le monde [faisait de même], cela irait mieux dans la ville ». Un Maire, lors de la restitution locale du rapport des marches exploratoires.

Le relais opérationnel par les structures de terrain

Les structures locales (dispositifs de médiation sociale associatifs ou municipaux, centres sociaux, associations d’habitant-e-s) sont également des acteurs clés de la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de l’expérimentation, elles ont joué un rôle plus ou moins important au niveau de :

- la mobilisation des habitantes (information, motivation, identification de femmes motrices pour le projet),
- l’organisation et le suivi des marches exploratoires : organisation des réunions d’information et de cartographie sociale, planification des marches...
- l’élaboration du rapport des marches avec les habitantes,
- la préparation du groupe de femmes à la restitution,
- la poursuite de la mobilisation pour alimenter la dynamique créée ou proposer de nouvelles initiatives. Sur certains sites, l’instance de suivi des préconisations a été mise en place au sein de l’association.
- l’accueil et l’information sur les projets et les initiatives en cours sur le quartier et dans la ville.

Ce **double portage**, politique et opérationnel, doit se traduire dans la composition des **équipes projet** chargées de la mise en œuvre des marches, depuis la formation jusqu’à la restitution et au suivi des préconisations. Idéalement, cette équipe projet est composée d’un représentant de la ville, d’un représentant de la structure de terrain et d’une habitante.

Dans le cadre de l’expérimentation, seules deux équipes projet¹ comptaient des habitantes présentes à la formation nationale. Cette implication est pourtant précieuse, à la fois pour transmettre au groupe de femmes le processus et la méthode des marches et en faciliter ainsi l’essaimage ultérieur, mais aussi pour créer une dynamique partenariale entre les différentes parties prenantes dès la phase de conception du projet.

¹ Amiens et Mons-en-Baroeul.

Cette absence d'implication des habitantes en amont du projet s'explique, sur une majorité de sites, par des questions de calendrier (les habitantes à mobiliser n'ayant le plus souvent pas été repérées au moment du démarrage de la formation) ou de disponibilité des habitantes (la formation supposant une présence sur 3 journées complètes), mais elle a pu provoquer des frustrations sur certains territoires.

« Pourquoi nous habitantes, on n'est pas allées à Paris pour être formées ? On a l'impression qu'on nous impose un projet tout construit et qu'au final, on veut travailler avec les habitantes mais on ne les associe pas ». Habitante, membre d'un comité d'usagers d'un centre social.

L'équipe projet

Elle est composée :

- D'un-e agent de la Ville
- D'un-e représentant-e de la structure de terrain
- D'habitantes

Son rôle :

- Garantir le respect de la méthodologie et des principes des marches exploratoires
- Mobiliser les habitantes, les élu-e-s, les services municipaux et les partenaires locaux (bailleur, transporteur, services de l'agglomération etc.)
- Coordonner l'organisation des marches et de la restitution
- Veiller au suivi des modifications annoncées suite aux recommandations faites par les femmes
- Entretenir la dynamique participative

L'instance locale de pilotage

Localement, chaque site a mis en place ses propres instances de pilotage. A minima, il convient d'organiser en amont du projet, une réunion pour mobiliser les différents partenaires (sur le repérage, l'information et la mobilisation des femmes et des jeunes filles) et un comité au moment de la restitution du rapport des marcheuses. Même si tous les acteurs ne sont pas impliqués de la même manière dans le projet, il est important qu'ils soient informés régulièrement de son avancée, afin notamment d'anticiper la restitution des propositions au cours de laquelle ils sont susceptibles d'être interpellés.

A la suite de la restitution des rapports locaux des marches, des instances se sont mises en place pour suivre et animer la concrétisation des propositions des marcheuses retenues par la Ville et ses partenaires. A Bordeaux par exemple, des rencontres sont désormais organisées avec le bailleur pour suivre la mise en œuvre des améliorations demandées ou constater d'autres dysfonctionnements. A Arcueil comme à Creil, les marcheuses ont été invitées à rejoindre les initiatives participatives existantes. A Lille, des marches ont été organisées la nuit, dans les transports. A Mons-en-Baroeul, le chargé de mission GUP a vu sa feuille de route enrichie du suivi des préconisations des marches.

La formation des équipes projet

La formation des porteurs de projets est une **étape essentielle** à la bonne mise en œuvre des marches. Il s'agit, pour les villes, les associations et les acteurs de la médiation sociale coordonnant le projet au local, de maîtriser la méthodologie et les différentes étapes du projet, depuis la mobilisation des habitantes jusqu'à la restitution du diagnostic, en passant par l'organisation des marches et la formation des femmes à la prise de parole en public.

France Médiation a fait appel à deux formatrices du cabinet Maturescence, Dominique Poggi (sociologue) et Marie-Dominique de Suremain (urbaniste et sociologue)¹.

5 journées de formation étaient proposées : 3 jours au national (obligatoires pour tous les sites expérimentaux), 2 jours au local (optionnels, en fonction des besoins exprimés par les équipes projets).

La formation nationale (3 jours) :

Les 12 sites ont suivi la formation nationale, organisée en 2 sessions :

- La première session: en septembre et novembre 2014
- La seconde session: en janvier et mars 2015.

Ces **3 journées de formation nationale** ont permis aux équipes projet de s'approprier :

- Des éléments de connaissance théoriques sur les questions de genre, d'espace public et de sécurité : le droit à la ville et ses freins, l'égalité femmes-hommes...
- Les étapes du projet,

¹ Toutes deux ont participé à l'organisation et à l'évaluation de marches exploratoires en France et à l'étranger et sont spécialisées sur les questions de genre et de la place des femmes dans l'espace public et plus largement, dans la cité en tant qu'espace d'expression politique.

- La méthode de la cartographie sociale,
- La posture d'écoute,
- L'outil utilisé pendant les marches (questionnaire simplifié, différents rôles endossés par les habitantes),
- Les éléments de rétro planning par site.

Les formations locales :

5 sites ont souhaité suivre 1 ou 2 journées de formation locale :

- J4 (en amont des marches) : présentation du projet aux habitantes volontaires et exercice de cartographie sociale pour déterminer le périmètre de la marche exploratoire.
- J5 (en aval des marches, avant la restitution) : formation à la prise de parole en public, création d'un collectif et formation à la négociation avec les décideurs.

Au total, **50 personnes** ont participé à la formation, toutes sessions confondues.



Cartographie sociale : en amont de l'organisation des marches, les habitantes tracent sur une carte leurs parcours habituels dans la ville. Elles définissent ensuite, ensemble, la ou les zones à explorer, en fonction des problèmes déjà identifiés dans leurs trajets quotidiens.

L'évaluation

L'évaluation de l'expérimentation a été réalisée à travers :

- une **étude externe** de l'impact des marches exploratoires, réalisée par le LERFAS (Laboratoire Études, Recherche, Formation en Action Sociale). Ce laboratoire a été choisi pour sa compétence en matière d'évaluation des politiques publiques et son expérience dans le domaine du développement social urbain, de la participation citoyenne et des questions de mobilité chez les femmes.
- La **capitalisation** des retours des équipes projets et des marcheuses par France Médiation, tout au long de l'expérimentation.

L'étude du LERFAS a été menée par 2 sociologues sur 4 sites à travers :

- La passation d'un questionnaire auprès des femmes sur leur profil, leur rapport à la Ville, aux associations et aux élu-e-s et leur perception des marches exploratoires. Sur les 4 villes évaluées¹, 17 questionnaires ont été complétés.
- La réalisation d'entretiens avec les professionnels formés aux marches exploratoires et les élu-e-s des municipalités. 13 entretiens ont été réalisés.
- Des séquences d'observation de chaque étape des marches (des réunions d'information aux marches de restitution). Au total, 17 temps d'observation ont été organisés dans 4 villes différentes.

Les critères d'évaluation portaient principalement sur la participation des habitantes à l'amélioration de leur environnement urbain (« *empowerment* » des femmes), la prise en compte des problèmes identifiés par les instances locales (démocratie participative) et l'utilisation de l'outil numérique Medios.

Bilan de la mise en œuvre du projet

8 villes ont mis en œuvre le projet dans le calendrier imparti (jusqu'en janvier 2016).

4 villes n'ont pas pu mener le projet à terme avant janvier 2016 :

- Montreuil : la Ville a souhaité inscrire les marches exploratoires dans le projet de rénovation urbaine du quartier de la Noue. L'action devrait commencer au mois de septembre 2016.
- Amiens : le changement d'équipe municipale suite aux élections de 2014 a entraîné un temps d'appropriation assez long du projet par les nouveaux élu-e-s. L'association porteuse a été invitée à répondre à un appel à projet politique de la ville en 2016. Une mise en œuvre est prévue en septembre 2016 sur un nouveau secteur.
- Paris 20^{ème} : depuis une dizaine d'années, l'équipe de développement social urbain de l'arrondissement met en œuvre des marches exploratoires de femmes avec le centre social Archipélie et Paris Habitat. Dans le cadre de l'expérimentation, l'équipe-projet a décidé de développer des marches mixtes intergénérationnelles. Cette action devrait être restituée en septembre 2016.
- Saint-Etienne : l'équipe-projet de la Ville a pâti du départ de l'animatrice des marches et pris du retard sur le calendrier prévu. Une restitution devait avoir lieu dans le cadre des manifestations du 8 mars 2016 pour la Journée internationale de la femme.

¹ Pour des raisons budgétaires et de temporalité, l'évaluation du LERFAS n'a porté que sur 4 sites (sur les 12).

Réussites

- **Bonne mobilisation des habitantes** sur l'ensemble des sites : les groupes d'habitantes se sont investis dans la durée et ont connu un *turn over* assez faible, ce qui était un enjeu fort identifié par les équipes lors de la formation nationale. Certains sites ont mis en œuvre des moyens innovants de mobilisation des femmes (voir plus bas).
- **Bonne appropriation du projet**, de la méthode et des enjeux par les équipes projet. L'expérimentation leur a permis d'acquérir ou de renforcer leur expertise sur les questions de genre et les processus participatifs et de développer des outils capitalisables pour d'autres démarches comme les conseils citoyens. On notera également la motivation des équipes, toutes convaincues de l'intérêt du projet.
- **Forte mobilisation de certains élu-e-s**, facteur clé de succès du projet. La place occupée par les élu-e-s a été variable selon les sites. L'implication des élu-e-s reste un des points de vigilance dans la mise en œuvre des marches (voir l'encadré sur le rôle des élu-e-s).
- **Renforcement des partenariats entre les différents professionnels** impliqués dans les marches (médiateurs-trices, centres sociaux, associations, personnels de la ville, élu-e-s).
- **Bonne couverture médiatique** du projet, qui a contribué à valoriser le travail des marcheuses et des équipes.
- Impacts sur le **renforcement du lien social** et **l'estime de soi** des marcheuses (voir plus bas).

Difficultés

- Les **différences de temporalités** entre élu-e-s, techniciens et habitantes ont pu générer des incompréhensions. Globalement, le projet a été vécu comme chronophage par les équipes.
- Au vu de la dimension très innovante du projet et d'un déficit de culture participative dans les équipes municipales, il aurait été préférable de **mener une expérimentation sur un nombre plus restreint de sites**. La coordination nationale a en effet consacré un temps très important à l'accompagnement individuel des territoires expérimentaux.
- Le **logiciel Medios a été très peu utilisé** par les équipes projet (et *a fortiori* par les marcheuses). Seuls 3 sites l'ont utilisé. Il conviendrait d'améliorer l'ergonomie du logiciel et de former les équipes projet et les habitantes à son utilisation. L'outil cartographique s'avère en effet très utile, pour pallier l'absence de nom de rue dans les quartiers en cours de

rénovation et pour réaliser une synthèse visuellement « parlante » des problématiques constatées par les habitantes.

- Le **budget alloué à l'évaluation externe** n'a pas permis une passation des questionnaires en face à face avec les habitantes. Les questionnaires ont donc été envoyés aux équipes projets et ont recueilli peu de réponses.
- La **dimension de genre a été peu traitée** : il aurait été nécessaire d'accentuer la sensibilisation des équipes projet aux questions d'égalité des droits.
- Le projet a mis en lumière la nécessité de **renforcer la formation des professionnel-le-s et des élu-e-s sur la participation citoyenne** et **d'accompagner les habitantes** (prise de parole en public, connaissance des institutions etc.) dans la durée, pour garantir un dialogue pérenne.

Repères rapides sur les marches

- **Durée du projet** : de 9 à 12 mois, entre le début de la formation et la marche de restitution.
- **Financements mobilisables** : Politique de la ville, FIPD, Droits des femmes, fondations, appels à projet sur le lien social et/ou la démocratie participative.
- **Nombre de femmes** par marche : entre 5 et 15 marcheuses au maximum, pour permettre la création d'un véritable collectif où chaque habitante puisse s'exprimer.
- **Nombre et durée des marches** sur un même parcours : 3 marches au minimum, d'une durée d'1h30 chacune, organisées à différents moments de la journée (matin, fin d'après-midi et soirée). Une marche comporte en moyenne 6 arrêts.
- **Moyens** nécessaires : locaux (lieu d'information et de rencontre tout au long du projet) ; matériel (appareil photo, matériel de bureau, accueils café, téléphones) ; campagne de communication (affiches, flyer...) ; moyens humains (compter environ 20 jours de travail pour l'animateur chargé du projet).

Les marches : diagnostic & propositions



Marche exploratoire, Belleville, Paris 20^{ème} Crédit Paris 20^{ème}

Le profil et la motivation des participantes

Près de 150 femmes ont participé au projet. L'évaluation externe a permis de dégager les principales caractéristiques des marcheuses.

● **Profil** des habitantes impliquées :

- Âge moyen : 30-35 ans et femmes retraitées,
- Majoritairement des femmes sans emploi, usagères des structures sociales, habitant depuis plus de 10 ans dans le quartier,
- Pas ou très peu de jeunes filles.

● **Motivations** des habitantes à participer au projet :

- Le souci des autres : les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées,
- Le souhait d'améliorer la vie du quartier,
- La dimension collective du projet : rencontrer d'autres habitantes, faire quelque chose ensemble,
- La possibilité de prendre la parole,
- L'expérience quotidienne du quartier et le sentiment d'appartenance à la ville.

- **Rapport des femmes à l'insécurité** : toutes les femmes interrogées mettent en œuvre des stratégies de contournement de certains espaces. Le sentiment d'insécurité peut naître du manque d'éclairage, du manque de mixité, de la présence de trafic...

Les problèmes identifiés et les solutions proposées par les marcheuses

Les incivilités

- Les déchets, la saleté, les poubelles, les encombrants,
« Je n'ai pas vu des saletés comme aujourd'hui pendant les 10 premières années où j'ai habité ici. Maintenant, les gens jettent (leurs déchets) par dessus le balcon. Ça fait un peu plus de 10 ans qu'il y a des déchets sur les haies en bas des immeubles. Maintenant il y a les travaux, ça va changer. Avec la marche, c'est la première fois que j'ai pu en parler. » Une habitante.

- La circulation (vitesse excessive, stationnements « sauvages » sur les trottoirs, bruit).
« Les motos ça fait un bruit infernal, à l'heure de la sieste pour les enfants. » Une habitante.
« Les personnes se garent là pour être plus près de l'entrée. Ce sont des incivilités : il faudrait verbaliser les voitures mal garées. La difficulté est pour les mamans avec les poussettes et les personnes handicapées. La montée, en particulier avec des courses et une poussette, c'est le parcours du combattant. » Une habitante.
« Dans la rue X, c'est catastrophique, on ne peut plus passer du tout. La police ne fait rien dans la ville. » Une habitante.

Exemples de solutions proposées :

- Créer des campagnes de sensibilisation sur les déchets et le tri sélectif,
- Améliorer le système de ramassage des encombrants/ordures,
- Verbaliser (davantage) les stationnements gênants.

Les défauts d'aménagement urbain et d'accessibilité (services, transports)

- L'absence de matérialisation et de couverture des arrêts, l'absence d'espaces de stationnement autorisé à proximité de lieux fréquentés,
- L'absence de nom pour certaines rues ou de signalisation claire,
- Le défaut ou l'absence d'éclairage public dans certaines rues,

- Le manque d'accessibilité des lieux ou espaces publics aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes ou aux personnes âgées : trottoirs trop étroits ou défoncés, absence de transports en commun, absence d'aménagements adaptés aux personnes handicapées...
- Sur plusieurs sites, il est apparu qu'un nombre important de marcheuses n'empruntait pas les transports en commun, en raison de leur coût et ne possédait pas de véhicule. La marche est donc le principal outil de mobilité : étant donné les détours empruntés pour éviter certains lieux considérés comme insécurisants, les distances parcourues pour réaliser les activités quotidiennes (emmener et aller chercher les enfants à l'école, faire les courses, se rendre chez le médecin ou à Pôle emploi, etc.) peuvent être très importantes pour certaines habitantes.

Exemples de solutions proposées

- Améliorer l'éclairage public et la signalisation,
- Aménager les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite,
- Faciliter la mobilité et l'accessibilité aux transports : créer de nouveaux arrêts de bus, mettre en place des pédibus dans les lieux insécurisants...
- Aménager les espaces verts (taille des arbres, table et bancs publics, habillage des arbres),
- Aménager les terrains vagues qui favorisent le squat,

La disparition des commerces de proximité

Sur de nombreux sites, les habitantes pointent l'absence de commerce dans leur quartier, en particulier les commerces alimentaires (supermarché, boucherie, marchands de fruits et légumes...) Cette disparition est particulièrement problématique au regard des difficultés de mobilité précédemment évoquées : les habitantes doivent emprunter les transports en commun (peu accessibles physiquement et financièrement) pour aller faire des courses dans le centre ville ou dans des zones commerciales éloignées.



« De nombreux commerces ont fermé rue X. Auparavant, il y avait une laverie très pratique par exemple, maintenant il n’y a plus qu’une boulangerie. Il y a beaucoup plus de bars que de commerces. Nous avons besoin de commerces abordables pour nos budgets. » Une habitante.

Exemples de solutions proposées

- Redynamiser l’offre de commerces en centre-ville, en particulier les petits commerces alimentaires.

L’occupation non mixte des espaces et des services

- Le partage des espaces : un espace public « occupé » exclusivement par des hommes qui y « stationnent », les femmes ne faisant que le traverser

« Ce n’est pas propre à (cette ville) : ces 10 dernières années, on a vu les femmes désertier l’espace public. On voulait tendre la parole à ces femmes parce qu’on ne les entend pas ». La directrice d’une association de médiation sociale.

« Il faut prendre ses distances, ne pas provoquer. Je sors toujours avec mes enfants donc il n’y a pas de problème. » Une habitante.

Dans certains lieux, des groupes masculins organisent un « monopole » de l’occupation de l’espace public et gênent parfois l’accès aux entrées des immeubles. Sur un site, les femmes sont ainsi obligées de contourner l’endroit où se situe l’ascenseur pour éviter des regards et des remarques parfois désagréables. Elles remontent chez elles par les escaliers (sales, sans éclairage et sur plusieurs étages).

- Les remarques verbales faites aux femmes et aux jeunes filles dans l’espace public ou les manifestations de désapprobation ou de jugement (« regards »),
- Les cafés occupés exclusivement par les hommes, les femmes n’osant pas y entrer et évitant même de passer devant.

« Dans les années 2000, on pouvait prendre un café, même en terrasse, on ne subissait pas des regards comme maintenant. Aujourd'hui, quand j'ai envie de boire un café, je prends ma voiture et je vais (dans la ville voisine). » Une habitante.

- L'absence d'activités pour les filles, ou la non participation des jeunes filles aux activités sportives organisées (voir ci-dessous).

Exemples de solutions proposées

- Mettre en place des démarches de sensibilisation des hommes et des jeunes au vivre-ensemble et à l'égalité homme-femmes : place des femmes dans l'espace public, partage des espaces, mixité.
- Créer des équipements sportifs/culturels mixtes et intergénérationnels,
- Mettre en place des actions collectives pour « réinvestir » les espaces désertés par les femmes (les cafés par exemple) ou les habitant-e-s en général (les bas d'immeubles).
- Proposer un accompagnement des jeunes par des professionnels formés (médiateurs sociaux et autres intervenants de proximité ...)

Quels sont les moyens d'action face à de tels phénomènes ? Comment déterminer la bonne mesure en répression et sensibilisation ? Les réflexions engagées par les habitantes reflètent la complexité du problème et la nécessité d'impliquer un ensemble large d'acteurs, pour modifier les comportements.

Si l'occupation des espaces est liée au trafic, il est possible de faire intervenir les forces de police. Mais la présence des hommes et des jeunes dans la rue est largement attribuée, par les habitantes, à un état de désœuvrement, lui même causé par le chômage et le manque d'infrastructures (sportives, de loisirs ou culturelles) dans le quartier¹.

Le besoin porte alors essentiellement sur la sensibilisation à la mixité dans l'espace public et au respect des principes du vivre ensemble, mais aussi sur une politique d'insertion sociale et professionnelle.

Les débats entre marcheuses pointent aussi le fait que « l'autre » est aussi un proche : « le jeune » est aussi « le fils de ». Les habitantes proposent donc que ces jeunes puissent bénéficier d'un accompagnement par des professionnels formés (médiateurs sociaux,

¹ ATD Quart Monde a contacté la Ville de Mons-en-Baroeul, pour que les marches servent de support à l'expérimentation « Territoires Zéro chômeurs de longue durée ».

éducateurs de prévention spécialisée) A leurs yeux, ces jeunes ont surtout besoin d'orientations, de motivations, « qu'on leur tende la main ».

« Il n'y a pas de cafète pour les jeunes. L'été, les garçons mettent les télévisions dehors pour le foot. » Une habitante.

« Ils sont au RSA, ils n'ont pas de travail. » Une habitante.

La place des jeunes filles dans la Ville

Une habitante : « Il y a toujours un groupe de jeunes. Ils ne font rien, mais les femmes et les jeunes filles sont gênées. Pourquoi c'est aux filles d'être gênées ? Pourquoi nous, les mères, on dit aux filles de faire attention ? En tant que mère de famille, je dis à mes filles de ne pas provoquer. »

Une autre habitante (B) : « Les jeunes tiennent les murs, mais ils n'ont nulle part où aller. »

La formatrice : « Et les jeunes filles, elles, est-ce qu'elles tiennent les murs ? »

L'autre habitante (B) : « Les filles, elles, doivent se regrouper à la maison, à l'intérieur. »

Si très peu de jeunes filles ont directement participé aux marches, leur place dans l'espace public a été très souvent abordée par les habitantes, les équipes projets et les élu-e-s.

Les habitantes ont régulièrement exprimé leur inquiétude vis à vis de leurs filles : peur qu'elles soient agressées, insultées, menacées dans la rue, ou qu'elles soient jugées, par les groupes d'hommes (jeunes en particulier).

L'échange ci-dessus (issu d'une réunion de marcheuses) est révélateur de l'intériorisation d'une différence de statut entre les filles et les garçons dans l'espace public. Cette différence implique une nécessité de protéger les filles et donc, de restreindre leur circulation dans l'espace public. Au fil des échanges, cet impératif est questionné par les habitantes elles-mêmes, sans être pour autant véritablement remis en question.

Car au-delà de la peur de l'agression, c'est la question de la **réputation** qui est en jeu : les jeunes filles doivent éviter de s'exposer à la stigmatisation de la « mauvaise réputation », considérée comme une marque indélébile.

« Une fille qui stationne, on va se poser plein de questions, un garçon qui tient les murs, on ne se pose pas la question. Une fille qui marche en jupe à 13 ans, c'est une pute. C'est la réputation. C'est plus violent qu'une agression physique. » Une habitante.

« J'aime bien porter des jupes, les gens disent que je suis une pute. Ils ont mis une étiquette et après c'est fini. » Une jeune fille.

Pour éviter « d'avoir une réputation », les jeunes filles doivent donc adopter un rapport à l'espace public et un comportement particuliers : ne pas circuler le soir, ne pas stationner dans la rue, choisir une tenue vestimentaire et adopter une attitude qui ne soit pas perçues comme « provocantes », fréquenter des groupes de filles (pas des groupes mixtes et encore moins des groupes de garçons).

Sur plusieurs sites, les élu-e-s et les équipes projets ont renchéri sur ces préoccupations en soulignant la « disparition » des filles, au moment de l'adolescence, des lieux publics et d'animation des quartiers, qu'il s'agisse des rues ou des activités culturelles et sportives¹.

La question de la **place des adolescentes dans la Ville** et, plus largement, de la **mixité filles-garçons** apparaît comme **un sujet majeur à approfondir**. Les marches exploratoires, en particulier dans leur phase de pérennisation, sont un outil intéressant de co-construction de solutions entre élu-e-s et habitant-e-s : elles permettent à la fois d'agir sur l'éducation parentale (à travers le rôle des parents) et sur la politique socio-éducative (activités et aménagements sportifs et culturels, actions d'éducation et de sensibilisation par les équipes de proximité).

¹ Dominique Poggi, « Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité. Participation des jeunes filles et mixité, l'exemple des VVV », 2015.

Bilan & impacts de l'expérimentation

Les impacts du projet ont été constatés à partir de l'évaluation réalisée par le LERFAS et de la capitalisation réalisée par France Médiation sur les territoires expérimentaux.

La mobilisation des participantes

La mobilisation des habitantes était l'une des principales interrogations des équipes projets, d'autant qu'il s'agissait d'amener des femmes peu ou pas impliquées dans les instances participatives à s'investir sur une durée relativement longue. Cette question a été largement abordée lors des sessions de formation nationale.

Sur la plupart des sites, la participation aux marches a été satisfaisante. Le relais d'information, de sensibilisation et de motivation effectué par les associations de proximité (associations de médiation sociale, centres sociaux, associations d'habitant-e-s) s'est avéré décisif sur une majorité de territoires.

- Lieux de mobilisation : à la sortie des écoles, des supermarchés, dans les centres sociaux.
- Moyens : campagnes d'affichage, flyers, exercices de cartographie sociale devant les lieux fréquentés par les femmes, bouche à oreille, appui sur des femmes « leaders d'opinion » au sein du quartier.



Affiche sur les marches exploratoires de la Ville de Saint-Etienne

Certains sites comme Bordeaux ou Creil ont vu l'émergence d'une volonté de créer une association d'habitant-e-s pour améliorer la vie dans le quartier. La création d'un réseau de femmes ayant participé à des marches exploratoires a également été évoquée, tout comme celle d'un réseau de villes porteuses du projet.

Les impacts observés du projet

- La **mobilisation d'habitantes jusque-là « invisibles » des institutions** : une majorité de marcheuses n'avaient pas d'expérience préalable au sein d'associations ou de projets participatifs. A ce titre, le projet a permis une **meilleure interconnaissance entre les élu-e-s et les habitantes**.
- Le **renforcement du lien social** au sein du quartier : le projet a permis aux habitantes de redécouvrir leur quartier, mais aussi de créer du lien entre des femmes qui ne se connaissent pas (décloisonnement de groupes de cultures différentes).

« Ca m'a permis de mieux me repérer, de découvrir des passages que je ne connaissais pas ». Une habitante.

« Le groupe multigénérationnel était composé de femmes qui ne se connaissaient pas, d'origine et de situations professionnelles différentes. Des liens et une cohésion se sont créés. Les marches ont aussi eu un impact en termes de reconnaissance dans leur famille ». Une médiatrice sociale.

- Le **renforcement de l'estime de soi** des habitantes

« Cela fait un moment que j'ai arrêté de travailler et là ça m'a donné envie de reprendre le travail, j'ai envie de faire des choses. On a plus confiance en nous ». Une habitante.

« C'est une reconnaissance dans la ville, en tant que personne et en tant que femme. Et ce n'est pas rien. » Une habitante.

- Une **« montée en compétences » des femmes** : meilleure connaissance des rouages institutionnels, capacité à prendre la parole en public, inclusion dans un collectif engagé pour le quartier.

« Les marches exploratoires ne sont pas seulement des diagnostics en marchant comme on a l'habitude d'en faire dans les territoires de la politique de la ville, c'est tout un processus d'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité, [...] de son territoire et de connaissance

des différents acteurs associatifs et institutionnels qui interviennent », Un chargé de mission politique de la ville.

- **« L’empowerment » de collectifs d’habitantes** : la dimension collective du projet est fondamentale dans le processus d’empowerment : elle est fondée à la fois sur la dynamique de groupe et les liens interpersonnels tissés pendant plusieurs mois. A ce titre, la taille restreinte du groupe et la régularité de ses rencontres sont essentielles : la régularité des rencontres (toutes les 3 semaines) permet en effet de « faire mûrir » le groupe et les liens entre des femmes aux profils très divers (âge, situation familiale, communauté). Les habitantes apprennent ainsi à se connaître et confrontent véritablement leurs points de vue et leurs idées. Plusieurs projets d’associations d’habitantes sont ainsi aujourd’hui en cours.

« On est des femmes et des hommes en même temps. Si on ne se bat pas, personne ne se battra pour nous » Une habitante.

- Le **format de restitution très apprécié par les élu-e-s** et les premières réponses apportées aux préconisations des marcheuses.

Les limites du projet

- Un **« cadrage » de la parole des habitantes** par les élu-e-s et les équipes projets, au détriment des sujets « structurels »

Les équipes projet ont pu exercer, de manière consciente ou non, une forme de filtre des propositions des marcheuses, en fonction de leur propre connaissance des institutions et de ce qui leur semblait entendable ou non, possible ou non à réaliser dans un délai raisonnable. Ce filtre aboutit le plus souvent à une focalisation sur les problématiques d’aménagement urbain et réduit l’espace de parole des femmes sur d’autres problématiques sociétales.¹ Si l’aménagement des espaces verts est une thématique facile de la participation citoyenne, d’autres sujets plus complexes ne doivent pas être évités, comme la circulation des femmes dans l’espace public, la mixité ou les nuisances induites par les chantiers à certains endroits du quartier ou les déserts commerciaux dans les quartiers prioritaires.

¹ Sur ce sujet, voir l’article paru en 2016 dans Métropolitiques : « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », Julien Talpin.
<https://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-talpin.pdf>

On notera cependant que l'aménagement urbain constitue un point d'entrée de la participation citoyenne, notamment parce qu'il s'agit d'un sujet très concret et donc potentiellement plus « mobilisateur » que des principes plus théoriques comme l'égalité femmes-hommes. Les expériences locales ont montré que les « sujets de fond » émergeaient rapidement des débats, même si la question de genre restait insuffisamment prise en compte.

L'autre biais possible, et qui constitue le pendant négatif de « l'empowerment citoyen » des habitantes décrit plus haut, réside dans le risque de privilégier des habitant-e-s « légitimes », formés, ayant une « parole compétente » dans les projets de participation citoyenne.

- **La difficile articulation entre les différents services et acteurs locaux** (Ville, agglomérations, État, services de transports, bailleurs...), ayant chacun des compétences propres qui ne sont pas toujours comprises par les habitantes et qui génèrent souvent un délai dans les réponses apportées à leurs propositions.

Les interrogations

- **La difficulté à mesurer l'impact du projet dans un temps court** : le projet suppose une véritable transformation sociale qui doit s'évaluer dans le temps (pérennisation et développement des marches sur les sites de l'expérimentation, réponses apportées dans la durée aux préconisations, implication de nouvelles marcheuses, lien avec d'autres instances participatives comme les conseils citoyens, ...)
- **La pérennité du projet et sa capacité à provoquer des transformations de fond** : le soutien ministériel a pu convaincre certaines collectivités à s'engager dans le projet. Après la fin de l'expérimentation, de nouvelles priorités sont venues s'inscrire à l'agenda local et la dynamique créée avec les habitantes a cessé d'être nourrie. Il y a donc un **réel besoin d'animation des projets participatifs et des politiques de mixité**. Si la collectivité n'a pas de professionnel dédié sur ces questions, il sera difficile d'accompagner la transformation des comportements. De même, les difficultés à créer de la transversalité entre les services compétents interrogent le fonctionnement des collectivités et des services locaux.

Clés de réussite

Pour favoriser la mobilisation des habitant-e-s :

- **Organiser la mobilisation au plus près des activités quotidiennes des habitant-e-s**, en particulier, s'il s'agit d'impliquer des personnes éloignées des projets institutionnels ou associatifs. Les sorties d'école et les supermarchés ont permis d'impliquer des habitantes qui n'avaient jamais participé à de telles initiatives.
- Bien **identifier les relais locaux** pour mobiliser les habitant-e-s : identifier les personnes susceptibles de mobiliser et d'animer le projet et les marches, aux côtés des professionnels. La mobilisation s'effectue tout autant, voire davantage, par le bouche à oreille que par mail ou par affiches. Les équipes de médiation sociale, des centres sociaux et d'animation (réfèrent famille, parentalité, scolarité) doivent être pleinement impliquées dans ce travail de proximité.
- **Bien choisir les horaires de mobilisation** : organiser des séances de travail de 2 à 3 heures maximum par jour, en privilégiant les réunions en semaine le matin ou après 18h et le samedi matin. Elles permettent d'avoir une plus grande diversité de profils. Il convient également de prévenir les habitantes suffisamment en amont des dates de réunion.
- Choisir **un lieu convivial dédié au projet** : ce lieu sert à la fois de point de départ de la mobilisation, de lieu pour organiser les réunions mais aussi d'espace d'information pour savoir où en est le projet (si l'on a raté la dernière réunion ou si l'on a entendu parler du projet et que l'on souhaite en savoir davantage). C'est un lieu ouvert que les habitantes peuvent s'approprier. La convivialité (café, gâteaux...) est primordiale pour favoriser la participation.
- Faire un **tour de table à chaque début de séance** pour que chaque personne entende et comprenne les motivations de chacun-e, s'y identifie et que les nouveaux participant-e-s soient bien intégré-e-s.
- Organiser le **suivi de la participation des habitant-e-s** : noter les dates, les noms et les numéros de téléphone des habitant-e-s qui viennent aux réunions, éventuellement les adresses mails. Tenir une feuille de présence à chaque session. Cet outil facilitera le bilan de l'action.

- Proposer une **animation pour les enfants** durant les réunions permettra aux adultes de se rencontrer plus facilement sans avoir à organiser la garde des enfants.
- **Afficher l'information** partout dans le quartier, pour informer régulièrement du travail en cours, des dates des prochaines rencontres, etc. La visibilité du projet lui confère de la légitimité et crée un sentiment d'appartenance à un mouvement en construction, une histoire à écrire collectivement.
- **Ne pas laisser trop de délai entre chaque temps de mobilisation** : il est préférable d'avoir des dates rapprochées de réunion (trois semaines maximum entre chaque réunion) pour ne pas « perdre » des participants en cours de projet.

Pour garantir la participation et la construction collective dans la durée :

- **Inscrire le transfert de connaissances et de compétences au cœur du projet** : l'un des objectifs du projet est de permettre à des femmes d'entrer dans un processus d'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité, de son territoire et des différents acteurs associatifs et institutionnels qui y interviennent.
- **Former les habitant-e-s, les professionnel-le-s et les élu-e-s à l'écoute active** : cette formation s'est révélée indispensable à la réalisation des marches, à la création du collectif d'habitantes et à la prise en compte de leur parole par les services institutionnels.
- **Former les habitant-e-s à la gestion du stress et à la prise de parole en public** : cette étape s'est révélée essentielle pour transformer un groupe d'individus en collectif d'habitantes engagé pour changer le quartier.
- **Co-construire les objectifs et le périmètre du projet** : la transparence sur les objectifs du projet et sur les motivations des participant-e-s est un pré requis à la mobilisation dans la durée. Il convient donc de sensibiliser les participantes, dès le début du projet, à l'enjeu de réappropriation de l'espace public par les femmes. L'empowerment sur le genre et le droit à la ville des femmes sont la finalité même des marches exploratoires. Il s'agit de constituer un groupe autonome qui soit à la fois puissance invitante des décideurs et force de propositions dans ses préconisations suite au diagnostic.
- **Éviter de se positionner en tant que « sachant »** et d'employer des mots trop « techniques » qui peuvent bloquer le dialogue. Les personnes en charge de la coordination doivent agir comme une courroie de transmission des savoirs, expliciter

tous les sigles, vulgariser les termes : il faut que dans la communication au groupe, les habitant-e-s sentent que les coordinateurs ont envie de partager leurs connaissances. Cette transmission est l'un des facteurs de la cohésion de groupe.

- **Consulter les participants avant toute prise de décision** : même s'il faut parfois « trancher », il est essentiel d'être « congruent » avec l'esprit du projet, donc de consulter avant toute prise de décision et de ne pas imposer le choix de la collectivité ni de l'équipe de professionnel-le-s. Par exemple, prévoir des horaires de réunion en consultation avec les marcheuses.
- Montrer aux habitant-e-s les avancées positives de leur participation, valoriser l'implication de chaque participant-e et les réussites du groupe (par des techniques d'animation de groupe notamment).
- **Organiser une instance officielle de débat, entre les habitant-e-s et les décideurs** (élu-e-s, bailleurs, préfecture, services techniques, ...) : planifier une marche de restitution au cours de laquelle les habitantes présentent aux décideurs leur diagnostic et leurs propositions d'amélioration de l'environnement social et urbain. Chaque préconisation doit être débattue, pour déterminer sa faisabilité et son délai de réalisation. Le fruit du travail collaboratif doit se traduire par des réponses concrètes et, pour les propositions validées, s'inscrire dans un calendrier de réalisations à court, moyen et long terme et dans l'agenda politique.
- Mettre en place un **portage partenarial** avec des acteurs associatifs de proximité qui possèdent une capacité de mobilisation sur le territoire et pourront continuer à mobiliser.
- Privilégier une **équipe pluridisciplinaire** qui mobilise la dimension de genre dans son approche.
- **Suivre rigoureusement la méthodologie** : les étapes du projet, la formation et le « guide simplifié des marches ».
- **Mettre en place une méthodologie de suivi de la réalisation des préconisations** au travers d'une instance dédiée et d'outils de reporting et d'évaluation.
- **Prévoir un budget dédié à la formation et à la mise en œuvre du projet** : à titre d'exemple, 20 jours d'un agent ont été nécessaires pour coordonner la démarche au local.

Pistes de développement du projet & préconisations

Inscrire les marches exploratoires dans les contrats de ville

Au vu des impacts constatés lors de l'expérimentation et du potentiel de transformation politique et sociétal de la méthode, France Médiation préconise de soutenir le **développement des marches exploratoires dans de nouvelles villes**, en particulier dans les **quartiers prioritaires politique de la ville** et les **quartiers inscrits dans la deuxième vague des programmes nationaux de renouvellement urbain (PNRU)**.

Plusieurs territoires ont en effet mis en œuvre des marches en 2015 et 2016 : à Paris (dans les arrondissements 13, 14, 18, 19, 20), dans 4 villes du Morbihan, à Champigny-sur-Marne, Saint-Etienne du Rouvray, etc. Le réseau France Médiation a été par ailleurs contacté par une quinzaine de villes souhaitant mettre en place le projet.

De par leur proximité avec les populations et leur capacité à aller vers les personnes isolées, les médiateurs sociaux doivent prendre une place centrale dans la mobilisation des habitantes et l'accompagnement de projets participatifs comme les marches. A ce titre, le réseau souhaite prendre part au développement de ces marches, en s'appuyant sur son réseau d'adhérents.

Afin de soutenir ce développement, il conviendrait **d'affecter des moyens financiers** à la mise en place des marches (en particulier, pour la formation des équipes).

Il conviendra également de **veiller à la pérennisation de la démarche sur les sites expérimentaux**, afin d'alimenter les dynamiques locales engagées, qui suscitent de fortes attentes chez les habitantes.

Pour appuyer les sites souhaitant mettre en œuvre le projet, France Médiation propose de réaliser un guide reprenant les principaux outils et préconisations issus de l'expérimentation.

Former les acteurs et accompagner la dynamique

- Renforcer la formation des acteurs préalablement à toute mise en œuvre du projet
 - Former les élu-e-s aux démarches participatives, en intégrant la question de genre.
 - Renforcer la formation des équipes projets : 6 jours sur chaque site, dont 3 jours de formation à la méthodologie, 2 jours d'accompagnement sur site, + 1 journée avec les marcheuses et les équipes-projets, sur le droit à Ville et l'égalité femmes-hommes.
 - Former les habitantes à la méthodologie des marches, afin d'associer les femmes dès la phase de conception du projet.
 - Renforcer la formation des médiateurs sociaux aux méthodes participatives et aux questions de discriminations et d'égalité femmes-hommes.
- Simplifier l'outil de géolocalisation afin qu'il soit plus intuitif et facile d'utilisation y compris pour des personnes éloignées des outils numériques.
- Créer un **réseau d'appui aux marches exploratoires**, favorisant les échanges entre les acteurs (élu-e-s, habitantes, services municipaux, associations) et mettre en place un travail de veille sur les réponses concrètes apportées par les municipalités.

France Médiation propose d'organiser une rencontre entre les 12 territoires expérimentaux fin 2016, afin de renforcer cette dynamique collective et de susciter l'essaimage du projet sur de nouveaux territoires.

Le rôle de la médiation sociale dans les marches exploratoires et les démarches participatives

- Mobilisation et accompagnement des habitant-e-s dans le cadre du projet
- Mise en confiance des habitant-e-s
- Gestion des éventuelles tensions dans le groupe
- Déconstruction des représentations mutuelles entre habitant-e-s et institutions : le médiateur permet de mettre en place les conditions du dialogue
- Permettre l'écoute entre toutes les parties prenantes
- Participer au suivi du projet, en faisant le lien entre les habitant-e-s et la Ville.

Pilotage national et partenaires

Une expérimentation nationale sous l'égide de :



Coordonnée par :



Avec le soutien de :



Formation nationale :



Évaluation



France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, est une association loi 1901 créée en 2008. Elle fédère 70 structures de médiation sociale, représentant 1500 médiateurs sociaux en France. En favorisant la reconnaissance et le développement de la médiation sociale, sa mission est de **restaurer le lien social** et de **promouvoir l'accès aux droits, la citoyenneté et l'autonomie** des individus. Le réseau a 3 activités principales : l'animation du réseau, le développement de projets innovants et la formation des professionnels. www.francemediation.fr

Annexe 1 – Tableau des porteurs de projet

Ville, quartier	Pilotage	Portage	Animation
Amiens, Amiens sud-est/Pierre Rollin	Adjointe au Maire chargée de la Démocratie locale et de la Vie associative	Association L'Un et l'Autre	La coordinatrice de l'association L'Un et l'Autre et des habitantes en lien avec le Chargé de mission Démocratie locale d'Amiens Métropole.
Arcueil, Bas d'Arcueil	Adjointe au Maire en charge de la Prévention, médiation et sécurité	La Maison des solidarités	Une collaboratrice du service Prévention Médiation Sécurité et une Conseillère en économie sociale et familiale de la Maison des solidarités.
Avignon, la Barbière	Conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes et à la Lutte contre les discriminations	Le CLSPD de la Ville	La médiatrice municipale, référente au service prévention de la délinquance sur les violences faites aux femmes.
Bastia, Quartier Sud Lupino	La Préfecture de Haute-Corse	La Déléguée du Préfet dans les quartiers populaires de Bastia en lien avec le service Renouvellement urbain et Cohésion sociale de la Ville	La Déléguée du Préfet dans les quartiers populaires de Bastia.
Bordeaux, Les Aubiers	Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de la Cohésion sociale et territoriale	Le GIP Bordeaux Médiation Métropole	Le coordinateur à la DSU, du Point infos Projet urbain Aubiers-Lac, avec le GIP Bordeaux Métropole Médiation, la référente famille du Centre d'animation Bordeaux-Lac et l'animatrice du dispositif Diapason sur Bordeaux (action de soutien à la parentalité).
Creil, Plateau Rouher	Adjointe au maire en charge de la Vie démocratique et Citoyenneté	Interm'aide, association de médiation sociale et culturelle	La médiatrice coordinatrice d'Interm'aide, en lien avec l'accompagnatrice à la vie associative du CIDFF et la Chef de projet secteur "Vie de quartier" du Centre Georges Brassens et le soutien de la Maison de la Ville Eco-citoyenneté

Ville, quartier	Pilotage	Portage	Animation
Lille, Faubourg de Béthune	2ème Adjoint au Maire délégué aux politiques des territoires (coordination des quartiers, politique de la ville) et à la Citoyenneté (démocratie participative, concertation avec les habitant-e-s)	Paroles d’habitants, association	L’association Paroles d’Habitants en lien avec la Chargée de mission égalité femmes-hommes et la Concertation/Gestion Urbaine de Proximité de la Ville, soutien du CORIF.
Mons-en-Baroeul, 4 secteurs du Nouveau-Mons	Adjointe à la sécurité, politique de la ville et citoyenneté	Citéo	Le Coordonnateur Sécurité et Prévention de la Délinquance et le chef de projet Politique de la Ville, une bénévole du CIDFF et un médiateur social Vie de la Cité de Citéo.
Montreuil, La Noue	Adjointe déléguée au développement territorial et à la politique de la ville	La Direction Citoyenneté, Politique de la Ville, Jeunesse et Vie des Quartiers/Service Développement et Vie des quartiers	Le coordonnateur GUP en lien avec le service de médiation sociale et son équipe d’animation du PNRU.

Ville, quartier	Pilotage	Portage	Animation
Paris20ème, Belleville	Mairie du 20ème arrondissement de la Ville de Paris	Quartiers du Monde	Quartiers du monde en lien avec le Centre social Archipélie, l'équipe de Développement Local Belleville Amandiers et la Chargée de développement local de Paris Habitat.
Rennes, Maurepas	Conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité et Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et de la politique de la ville	Optima 35	La Chargée de mission "Égalité Droits des femmes" de Rennes Métropole, en lien avec la Chargée de mission Politique de la Ville de Rennes sur Maurepas et l'équipe des médiatrices de nuit d'Optima 35.
Saint-Etienne, Montreynaud	Ville de Saint-Etienne	Le service Politique de la Ville	La Chargée d'étude à la Mission Renouvellement Urbain et Social en lien avec le service municipal de médiation sociale.

Annexe 2 – Revue de presse

Liste des articles recensés sur l'expérimentation nationale de marches exploratoires, de janvier 2014 à avril 2016.

Presse écrite nationale

La Gazette des communes, « Les marches exploratoires de femmes, une expertise de l'espace urbain », 18 avril 2016.

Le Club Prévention Sécurité, « Les marches exploratoires de femmes, une expertise de l'espace urbain », 13 avril 2016.

Le Point.fr, « "Stop-ça suffit" : le gouvernement chasse le harcèlement sexiste », 10 novembre 2015.

Le Monde.fr, « Lancement d'un plan de lutte contre le harcèlement dans les transports », 9 juillet 2015.

20 minutes, « Harcèlement : comment les femmes se réapproprient les transports en commun », 9 juillet 2015.

Femme actuelle, « Contre le harcèlement de rue : les femmes veulent changer la ville », 22 juin 2015.

La Croix, « Quand les femmes marchent pour lutter contre l'insécurité », 5 mai 2015.

Le Figaro Madame.fr, « Pascale Boistard : la drague n'a rien à voir avec le harcèlement de rue », 30 mars 2015.

Le Figaro.fr, « A Saint-Etienne, des femmes recensent les lieux peu sûrs », 30 mars 2015.

Metronews, « Les femmes veulent avoir droit de cité », 13 mars 2015.

Metronews.fr, « Paris veut en finir avec les *no go zones* pour les femmes », 12 mars 2015.

AFP, « Des marches exploratoires pour que les femmes changent la ville », 6 mars 2015.

Bien Public, « Cités : des femmes à la reconquête de la ville », 8 mars 2015.

La Gazette.fr, « Des marches exploratoires pour que les femmes changent la ville », 6 mars 2015.

Femme actuelle.fr, « Pascale Boistard sur le sexisme : « nous allons lancer une campagne contre le harcèlement dans les transports », 19 février 2015.

La Gazette.fr, « Violences faites aux femmes : France Médiation accompagne les marches exploratoires », 30 décembre 2014.

La Gazette des communes, « Sécurité - La ville auscultée par ses habitantes », 15 décembre 2014.

Le Courrier des Maires, « La tranquillité à l'épreuve du terrain... et du citoyen », Décembre 2014.

20 minutes.fr, « Oui, la ville a un sexe qui est masculin », 10 juin 2014.

TV, radios

France 3 Picardie, Journal 19/20h (reportage sur les marches exploratoires à Creil), 22 mars 2016.

France Inter, Journal de 13h (reportage sur la marche exploratoire à Creil), 8 mars 2016.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, Journal 19/20 (reportage sur la marche exploratoire à Mons-en-Baroeul en présence de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de Pascale Boistard, Secrétaire d'État aux Droits des Femmes), 5 février 2016.

Grand Lille Tv, Marche exploratoire à Mons-en-Baroeul, 6 février 2016.

France Bleu, « Une marche exploratoire pour les femmes à Avignon », 15 décembre 2015.

France inter, La revue de presse, 6 mai 2015.

Vivre FM, La Vie des associations, 18 février 2015.

Presse régionale/locale

La Voix du Nord.fr, « Mons-en-Baroeul : le Ministre Patrick Kanner a marché 3600 pas aux côtés des Monsoises », 5 février 2016.

Nord Eclair.fr, « Mons-en-Baroeul : le Ministre Patrick Kanner a marché 3600 pas aux côtés des Monsoises », 5 février 2016.

Oise Hebdo, « Les femmes du Plateau Rouher font le bilan de leurs marches exploratoires », 20 janvier 2016.

Le Parisien-Creil, « Elles marchent pour améliorer leur quotidien », 20 janvier 2016.

Le Parisien.fr, « Elles parcourent les rues de Creil pour suggérer des améliorations », 19 janvier 2016.

Le Parisien.fr, « A Creil, les femmes ont des propositions pour le cadre de vie », 15 janvier 2016.

La Voix du Nord.fr, « Élu-e-s et urbanistes à l'écoute des femmes du faubourg de Béthune », 24 septembre 2015.

Le Progrès, « Cotonne-Devey-Malacussy : La marche exploratoire des femmes fait avancer les choses », 3 août 2015.

Le Progrès, « Un plan de lutte pour aider les victimes », 18 juillet 2015.

Corse Net Infos, « Marches exploratoires des femmes dans les quartiers Sud : Bastia et 10 autres villes seulement... », 2 juin 2015.

La Voix du Nord.fr, « Faubourg de Béthune : les femmes se mettent en marche pour leur quartier », 2 juin 2015.

La Voix du Nord.fr, « Des marches exploratoires pour identifier ce qui insécurise les femmes », 4 mai 2015.

La Voix du Nord.fr, « Ce qui voient les femmes quand elles marchent dans les rues de Mons », 23 avril 2015.

La Voix du Nord.fr, « Mons-en-Baroeul : Les femmes se préparent à sillonner la ville pour en corriger les défauts », 13 mars 2015.

Nord Éclair, « Mons-en-Baroeul : Les femmes se préparent à sillonner la ville pour en corriger les défauts », 13 mars 2015.

Courrier Picard, « Des marches exploratoires pour que les femmes changent la ville », 6 mars 2015.

Le Progrès, « Ces femmes qui partent à la reconquête de la banlieue », 8 mars 2015.

L'Alsace.fr, « Journée de la femme : femmes à la reconquête de la ville », 8 mars 2015.

Le Parisien – Oise, « Des marches pour que les femmes réinvestissent l'espace public », 20 février 2015.

La Voix du Nord.fr, « Mons-en-Baroeul : des marches exploratoires pour que les femmes prennent leur place », 2 février 2015.

Paris Normandie.fr, « L'enseignement du terrain », 12 décembre 2014.

Le Progrès, « Élus et services municipaux à la rencontre des femmes du quartier », 4 novembre 2014.

Le Parisien, « Comment redonner aux femmes leur place dans la ville », Edition Oise-Creil, 14 octobre 2014.

Le Parisien.fr, « Comment redonner aux femmes leur place dans la ville », 14 octobre 2014.

Web, blogs, sites institutionnels, centres de ressources

Ville de Mons en Baroeul, « Regards de Monsoises sur notre ville », 5 février 2016.

Ville.gouv.fr, « Marches exploratoires de femmes : Patrick Kanner à Mons-en-Baroeul », 5 février 2016.

Préfecture du Nord, « Cadre de vie : déplacement de Patrick Kanner et de Pascale Boistard », 5 février 2016.

APRILES (Agence des pratiques et initiatives locales), « Les marches exploratoires de femmes : rendre les habitantes actrices de leur cadre de vie », 28 septembre 2015.

Sharknews, « Un plan de lutte contre le harcèlement dans les transports vient d'être lancé », 10 juillet 2015.

Mediapart le Club, « Avec les marcheuses de Bastia pour la démocratie participative locale », 2 juin 2015.

Ville.gouv.fr, « Des marches exploratoires expérimentées dans 12 villes », avril 2015.

France Jeux.com « Politique de la ville, sport : des mesures concrètes en matière d'égalité hommes femmes », 29 avril 2015.

Creil en direct, « Creil, Ville pilote du projet national de marches exploratoires : quand les femmes changent la ville », avril 2015.

Sainté Mag, « La parole des femmes, ça marche », N°61, décembre 2014.

Cheek Magazine, « Harcèlement : la rue est à nous aussi ! », 25 juin 2014.

